



# RÈGLEMENT DU TOURNOI

## STAR WARS™ : BOUNTY HUNTERS

Sur le modèle de ce qui avait été fait en 2016 sur Les Inventeurs, Frédéric Henry a décidé de lancer un grand concours - avec l'appui d'Asmodee France - visant à désigner le meilleur joueur de France du futur jeu *Star Wars™: Bounty Hunters*. Pour ce faire, chaque association ludique, en collaboration avec sa boutique partenaire, est invitée à envoyer son meilleur chasseur pour défendre au cours du tournoi les couleurs de ce binôme association/boutique.

Ainsi, partout en France, en ce premier semestre de l'année 2024, seront organisés des opens qualificatifs permettant de remporter des tickets pour la grande finale de mai. Pas moins de 60 tickets qualificatifs seront ainsi mis en jeu au cours de ces opens. Muni de l'un de ces tickets, le champion d'une association pourra alors fièrement représenter sa boutique locale et remporter, au nom de son association, jusqu'à 3000€ de bon d'achat dans cette même boutique lors de la finale.

# MODALITÉS DU CONCOURS

- Le tournoi est porté et doté par Frédéric Henry/Multiverse Entertainment (l'organisateur), avec l'appui d'Asmodee France
- Les boutiques intéressées par le fait d'envoyer des champions associatifs pour les représenter au tournoi doivent préalablement s'inscrire auprès de leur commercial Asmodee France, au titre de boutique partenaire.
- L'inscription d'une boutique au tournoi est gratuite et sans obligation d'achat.
- Le nombre total d'inscriptions est limité à 120 boutiques. Aussi, seules les 120 premières boutiques à s'inscrire deviendront effectivement « partenaires » du tournoi.
- Pour participer, une boutique doit disposer d'un local commercial, d'un numéro SIRET et avoir été enregistrée avant le 1er janvier 2024.
- Chaque boutique partenaire recevra en avant-première l'un des 120 prototypes du jeu *Star Wars: Bounty Hunters*. Elle s'engage à faire circuler au mieux le prototype entre les associations qui la représenteront lors du tournoi, afin que lesdites associations puissent sélectionner au mieux celui d'entre leurs membres qui représentera le binôme association/boutique
- La participation d'une association au tournoi est gratuite et sans obligation d'achat.
- Pour envoyer un champion, une association doit être de forme « loi de 1901 » (ou inscrite de droit local en Alsace-Moselle) et avoir été enregistrée avant le 1er janvier 2024. Elle doit comporter a minima dix membres. Elle doit avoir pour objet le jeu de société.
- Les associations s'engagent à sélectionner leur champion sur la base de ses performances lors des tests du prototype et de ses disponibilités pour le tournoi.
- Un même joueur ne peut être le champion que d'une seule et unique association.
- Une association ne peut représenter qu'une seule et unique boutique lors du tournoi.
- Une même boutique peut être représentée par autant d'associations qu'elle le souhaite.
- Les champions de chaque binôme association/boutique sont libres de participer à autant d'opens qu'ils le souhaitent et ainsi multiplier leurs chances d'obtenir un ticket pour la finale. Néanmoins, la boutique qui les inscrit s'engage sur l'honneur à ce qu'ils soient présents lors des opens en question. Si un champion devait être absent lors d'un open auquel il aurait été inscrit, il sera immédiatement éliminé du tournoi et ne pourra plus participer aux opens postérieurs.
- Une fois doté d'un ticket pour la finale, un joueur ne peut plus participer à aucun open. Il est immédiatement désinscrit des éventuels opens suivants auxquels il aurait été préalablement inscrit. La place devenue vacante pourra être récupérée par n'importe quel joueur non encore qualifié pour la finale. Nous invitons les joueurs et les boutiques qui n'auraient pas réussi à être inscrits dans les temps à nous consulter pour connaître l'état de remplissage des différents opens à venir, via l'adresse électronique [pulsar.fred@gmail.com](mailto:pulsar.fred@gmail.com)
- Les participants à chaque open doivent nécessairement avoir été préalablement inscrits à l'open en question, en tant que champion associatif, par leur boutique référente.
- Les inscriptions des champions associatifs aux différents opens sont réalisées par les boutiques via un formulaire d'inscription Google Forms
- Le nombre de places disponibles pour chaque open est limité. Il est indiqué sur le document ci-dessous. Aussi, pour chaque open, seuls les X premiers inscrits (X = nombre de places de l'open) pourront effectivement participer à l'open.
- Chaque open se déroulera entre 14H00 et 19H00 aux dates et lieux indiqués dans le tableau ci-dessous (à l'exception de l'open du FIJ, qui se déroulera de 10H00 à 11H30).
- Les tickets pour la finale sont nominatifs et ne peuvent donc faire l'objet d'aucune transaction.

Nous invitons donc chaque association intéressée à prendre contact avec sa boutique locale afin qu'elle s'inscrive auprès d'Asmodee France comme boutique partenaire du tournoi. De la même façon, nous invitons chaque boutique à contacter les associations de sa connaissance afin qu'elles la représentent lors du tournoi.

# MODALITÉS DU CONCOURS

(suite)

## Protection des données à caractère personnel

Pour participer au Jeu, les Participants doivent obligatoirement fournir certaines informations personnelles les concernant. Ces informations seront enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique. Le traitement de ces données est nécessaire à la prise en compte de cette participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution de la dotation.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le Participant dispose d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données le concernant, utilisées par l'Organisateur et ses prestataires.

Pour exercer ses droits, le Participant doit envoyer un courrier avec ses nom, prénom, et copie de sa pièce d'identité à : [pulsar.fred@gmail.com](mailto:pulsar.fred@gmail.com)

Ou en adressant un courrier expliquant l'objet de votre demande à l'adresse suivante : Frédéric Henry/ Multiverse Entertainment, 2 RTE DE BOISSY, 91590 ORVEAU.

L'Organisateur s'engage à répondre dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la réception de la demande. Ce délai pourra être prolongé de deux mois en raison de la complexité et du nombre de demandes.

Les participants peuvent, à tout moment, porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

## Responsabilité

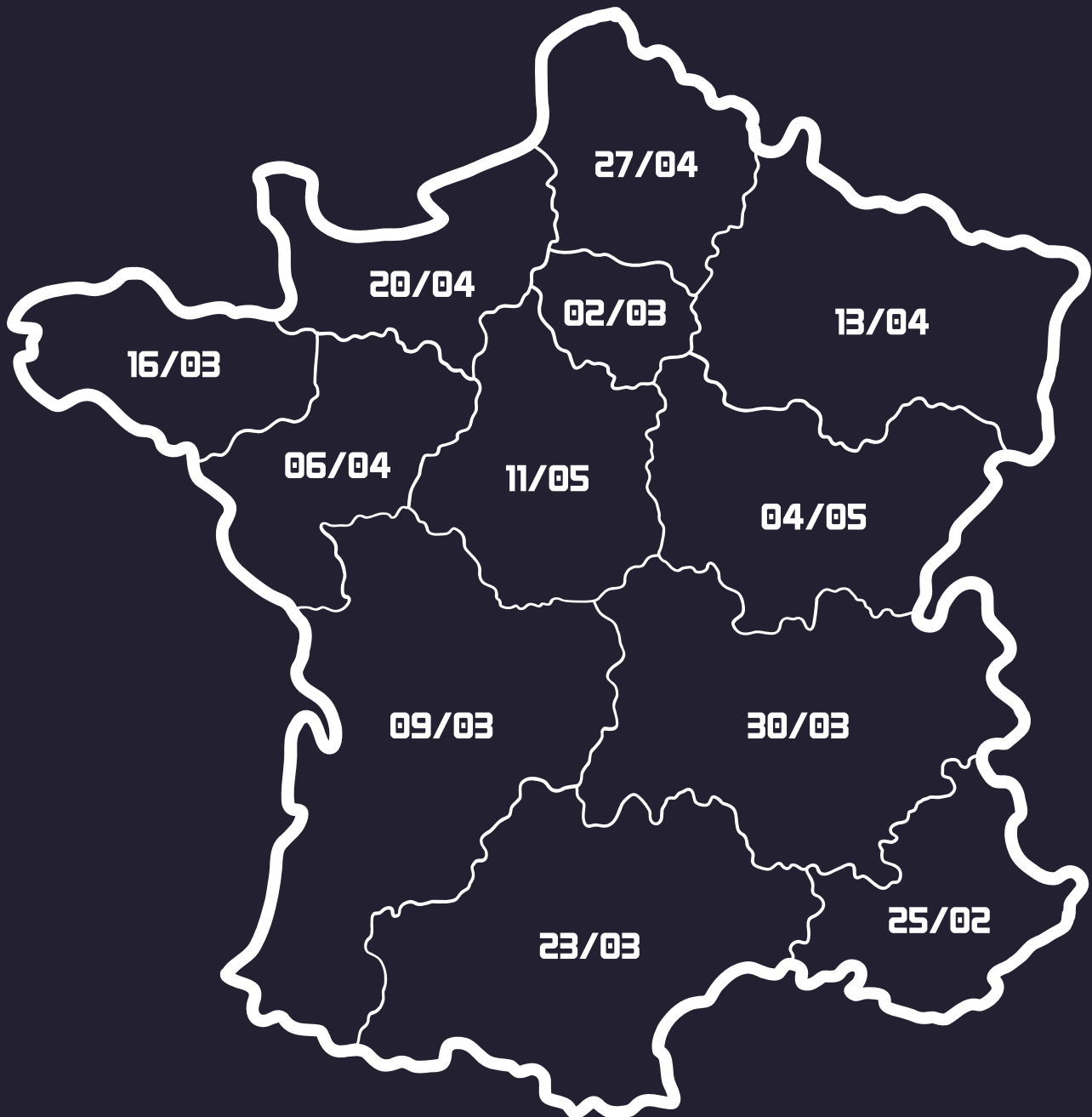
Les participants reconnaissent et acceptent les obligations de l'Organisateur telles qu'elles découlent du présent Règlement. La participation au tournoi implique l'acceptation entière et sans réserve du présent Règlement et le non-respect de celui-ci pourra entraîner l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications. Les participants et l'Organisateur reconnaissent et acceptent qu'Asmodee France ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour quelque cause que ce soit.

## Litiges

Le présent Règlement est soumis à la loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au tournoi doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : [pulsar.fred@gmail.com](mailto:pulsar.fred@gmail.com), et au plus tard 30 jours après la date limite de participation au tournoi/aux différentes étapes du tournoi telle qu'indiquée au présent Règlement. En cas de désaccord persistant relatif à l'application et/ou à l'interprétation du Règlement, il est possible soit de saisir un médiateur de la consommation dans la liste donnée et actualisée par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation, soit de remplir un formulaire de plainte automatisé qui permettra la désignation d'un organisme de règlement des litiges afin de trouver un accord amiable. A défaut, tout litige sera soumis aux juridictions compétentes de Paris.

# CALENDRIER DU TOURNOI

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de la tournée française des opens qualificatifs. Chaque open est ouvert à n'importe quel concurrent inscrit par sa boutique (dans la mesure où il n'est pas encore doté d'un ticket pour la finale). Chaque open local met en jeu un nombre de tickets qualificatifs lié à la densité de joueurs et de boutiques dans la région



# CALENDRIER DU TOURNOI

(suite)

| Date     | Région                     | Lieu réceptif                        | Adresse  | Places disponibles | Tickets en jeu |
|----------|----------------------------|--------------------------------------|--|--------------------|----------------|
| 25/02/24 | Provence-Alpes-Côte d'Azur | FIJ                                  | Palais des Festivals et des Congrès<br>06400 Cannes      | 25                 | 5              |
| 02/03/24 | Île-de-France              | Le Nid Cocon Ludique                 | 227 rue Saint-Martin<br>75003 Paris                      | 40                 | 8              |
| 09/03/24 | Nouvelle-Aquitaine         | Jeux Barjo                           | 12 rue Saint-James<br>33000 Bordeaux                     | 25                 | 5              |
| 16/03/24 | Bretagne                   | L'Heure du Jeu (Anatole France)      | 26 avenue du 41ème Régiment d'Infanterie<br>35000 Rennes | 25                 | 5              |
| 23/03/24 | Occitanie                  | La Baraka Jeu                        | 1 boulevard de la Gare<br>31500 Toulouse                 | 25                 | 5              |
| 30/03/24 | Auvergne-Rhône-Alpes       | Moi j'm'en fous je triche            | 8 rue René Leynaud<br>69001 Lyon                         | 25                 | 5              |
| 06/04/24 | Pays de la Loire           | Sur un plateau                       | 36 rue Léon Jamin<br>44000 Nantes                        | 25                 | 5              |
| 13/04/24 | Grand Est                  | Le Philibar                          | 15 rue du Marais-Vert<br>67000 Strasbourg                | 25                 | 5              |
| 20/04/24 | Normandie                  | Le QG des Avenjoureux                | 18 rue des Fossés Louis VIII<br>76000 Rouen              | 20                 | 4              |
| 27/04/24 | Hauts-de-France            | Le dernier bar avant la fin du monde | 12 rue de Pas<br>59000 Lille                             | 25                 | 5              |
| 04/05/24 | Bourgogne-Franche-Comté    | Cartes sur table                     | 3 rue de la Draperie<br>89000 Auxerre                    | 20                 | 4              |
| 11/05/24 | Centre-Val de Loire        | Cubrik                               | 15 rue du Change<br>37000 Tours                          | 20                 | 4              |
| 18/05/24 | Île-de-France              | La Revanche                          | 38 avenue Daumesnil<br>75012 Paris                       | 60                 | Finale         |

Le premier open se déroulera à l'occasion du Festival International du Jeu de Cannes, de 10h à 11h30 sur le stand Asmodee. Tous les autres opens se dérouleront de 14h à 19h.

A l'exception de l'open initial, les différents champions des boutiques seront reçus dans des cafés-jeu. Ils seront les invités de Frédéric Henry, aussi celui-ci prendra-t-il intégralement à sa charge leurs diverses boissons.

## GAGNANTS ET DOTATIONS

A l'issue des opens se déroulera en mai à Paris la grande finale du championnat, où s'affronteront les 60 joueurs dotés d'un ticket. Le grand gagnant remportera, pour son association, un bon d'achat de 3000€ auprès de la boutique dont il est le champion. Le deuxième remportera, pour son association, un bon d'achat de 2000€ auprès de la boutique dont il est le champion. Le troisième, toujours pour son association, un bon d'achat de 1000€ et le quatrième de 500€. Les huit suivants recevront chacun un bon de 250€ selon les mêmes modalités. La dotation totale du tournoi s'élève donc à 8 500€, qui seront partagés sous forme de virements bancaires auprès des boutiques en fonction des positions finales respectives de leurs différents champions.

Les bons d'achat seront intégralement financés, sous une période d'une semaine, par Multiverse Entertainment, sous la forme de virements bancaires auprès des boutiques dont les champions auraient atteint les places payées (de la 1ère à la 12ème place).

## DÉROULEMENT DES OPENS

Chaque open se déroulera de la façon suivante :

- Un numéro sera attribué à chaque participant à son arrivée.
- Toutes les tables de jeu comporteront le même nombre de participants.
- En fonction du nombre total de participants présents, l'open se jouera sur des tables de 3, 4 ou 5 joueurs. Frédéric Henry pourra éventuellement jouer le rôle de variable d'ajustement, sans qu'il ne lui soit possible de briguer la moindre place.
- Pour constituer aléatoirement chaque table de jeu, Frédéric Henry tirera d'un sac opaque un jeton numéroté qu'il posera devant chaque place. Avec ce même sac, il ira de table en table jusqu'à ce que chaque place ait reçu un numéro pour cette manche. Les joueurs devront alors s'asseoir à la place correspondant au numéro qui leur a été attribué à leur arrivée.
- L'open se jouera en 5 manches (à l'exception de l'open du FIJ, qui se déroulera en 3 manches). A l'issue de chaque manche sera attribué un certain nombre de points à chaque joueur en fonction de sa position :

| Position dans une manche | Nombre de points remportés |
|--------------------------|----------------------------|
| 1er                      | 5                          |
| 2ème                     | 3                          |
| 3ème                     | 1                          |
| 4ème                     | 0                          |
| 5ème                     | -1                         |

Par ailleurs, on notera les scores obtenus par chacun des joueurs à l'issue de la partie.

- On cumulera finalement les points acquis par chacun des participants sur ces 5 manches. Les « N » plus gros points cumulés remporteront un ticket pour la finale (« N » étant égal au nombre de tickets mis en jeu à l'occasion de l'open). Les éventuelles égalités seront tranchées par l'addition des scores obtenus à chaque partie par les égaux.



# DÉROULEMENT DE LA FINALE

## La phase de pool

Jusqu'à 60 participants seront susceptibles de concourir lors de la finale. A leur arrivée il sera attribué à chacun un numéro. Pour départager ceux d'entre eux qui pourront participer à la phase éliminatoire de ceux pour qui l'aventure s'arrêtera malheureusement ici, les 4 premiers matchs se dérouleront selon des modalités analogues à celles des opens qualificatifs. A l'issue de ces 4 matchs, on accumulera les points gagnés par chacun des concurrents. Les 24 premiers seront qualifiés pour la phase finale : la phase éliminatoire. Les éventuelles égalités seront tranchées par l'addition des scores obtenus à l'occasion de chaque partie des pools par les égaux.

## La phase éliminatoire

Les 24 concurrents encore en lice seront répartis, par tirage aléatoire de leurs numéros, en 6 tables de 4 joueurs. A l'issue de ce premier match éliminatoire, les deux derniers de chaque table seront éliminés du tournoi. (Les éventuelles égalités seront tranchées par les places en sorties de pool).

Les 12 concurrents encore en lice seront alors répartis aléatoirement selon le même procédé, en 4 tables de 3 joueurs. Les deux derniers de chaque table seront éliminés et recevront chacun, pour leur association, un bon d'achat d'une valeur de 250€ valable dans les boutiques dont ils sont les champions.

Les 4 derniers concurrents formeront la table finale, sur laquelle ils seront répartis aléatoirement. Le 4ème recevra, pour son association, un bon d'achat de 500€ valable dans la boutique dont il est le champion. Le 3ème recevra, pour son association, un bon d'achat de 1000€ valable dans la boutique dont il est le champion. Le 2ème recevra, pour son association, un bon d'achat de 2000€ valable dans la boutique dont il est le champion. Le 1er enfin, recevra, pour son association, un bon d'achat de 3000€, valable dans la boutique dont il est le champion.

